




sagyr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DE L'YZERON

Gestion & valorisation
des cours d'eau

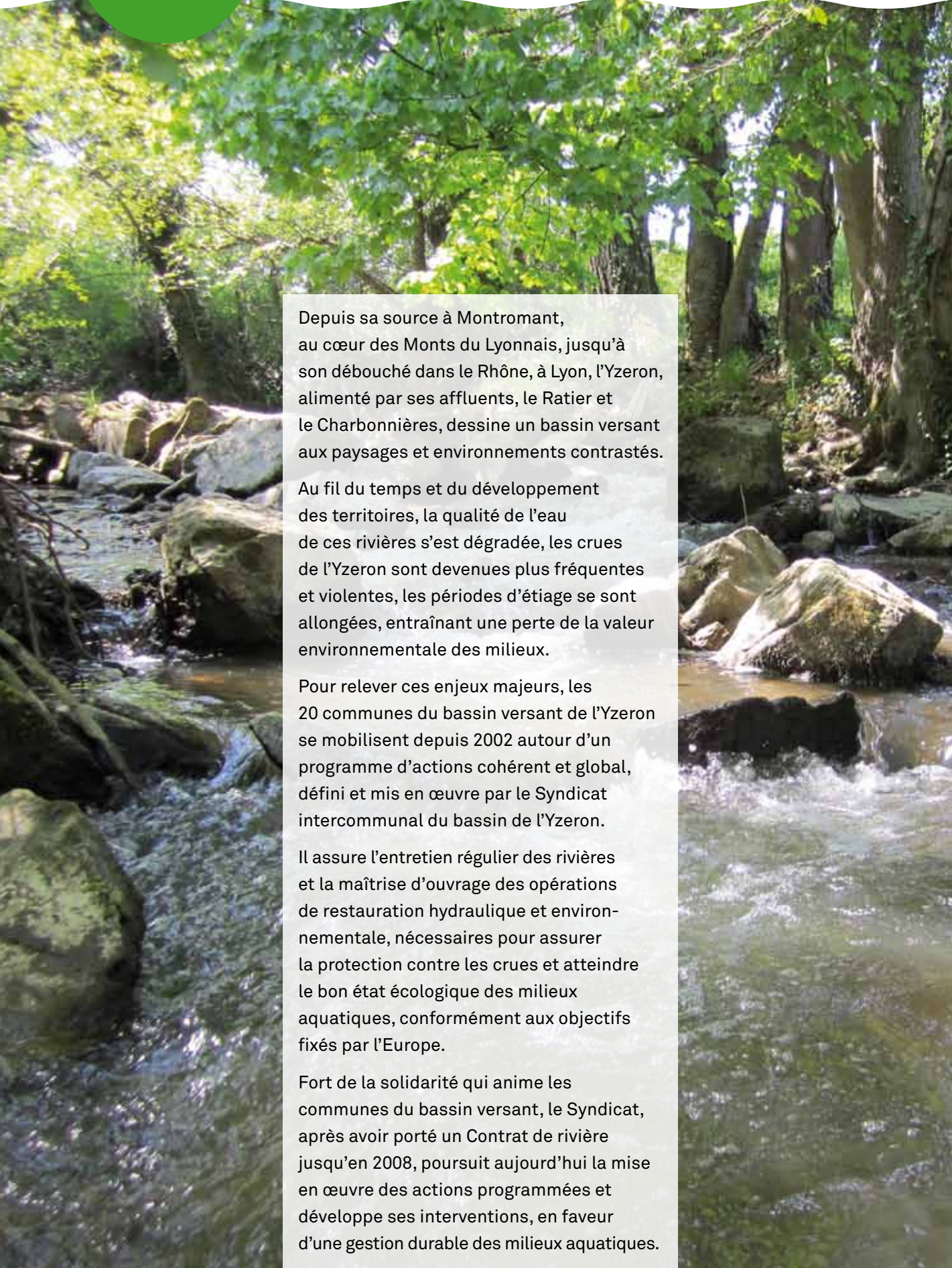


Agir
ensemble



L'eau,
source
d'avenir

Gérer & valoriser un patrimoine commun



Depuis sa source à Montromant, au cœur des Monts du Lyonnais, jusqu'à son débouché dans le Rhône, à Lyon, l'Yzeron, alimenté par ses affluents, le Ratier et le Charbonnières, dessine un bassin versant aux paysages et environnements contrastés.

Au fil du temps et du développement des territoires, la qualité de l'eau de ces rivières s'est dégradée, les crues de l'Yzeron sont devenues plus fréquentes et violentes, les périodes d'étiage se sont allongées, entraînant une perte de la valeur environnementale des milieux.

Pour relever ces enjeux majeurs, les 20 communes du bassin versant de l'Yzeron se mobilisent depuis 2002 autour d'un programme d'actions cohérent et global, défini et mis en œuvre par le Syndicat intercommunal du bassin de l'Yzeron.

Il assure l'entretien régulier des rivières et la maîtrise d'ouvrage des opérations de restauration hydraulique et environnementale, nécessaires pour assurer la protection contre les crues et atteindre le bon état écologique des milieux aquatiques, conformément aux objectifs fixés par l'Europe.

Fort de la solidarité qui anime les communes du bassin versant, le Syndicat, après avoir porté un Contrat de rivière jusqu'en 2008, poursuit aujourd'hui la mise en œuvre des actions programmées et développe ses interventions, en faveur d'une gestion durable des milieux aquatiques.



À l'amont, un territoire rural



À l'aval, une rivière artificialisée

- 20 communes
- 144 km²
- 111 500 habitants

— Une urbanisation croissante :
+ 7% d'habitants
entre 1999 et 2008

— 6 crues importantes*
ces 10 dernières années
* de décennale à trentennale

— Des **étiages** sévères
entre mai et septembre


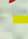

— Un programme de **30 M€**
environ pour lutter
contre les inondations
et restaurer les cours d'eau
des communes aval

— **150 000 €** investis
chaque année pour l'entretien
courant des cours d'eau,
pour supprimer ou aménager
les seuils en rivière,
pour restaurer les berges
dégradées.

Le bassin versant de l'Yzeron Un territoire contrasté

Les principaux projets du Syndicat

Programme de lutte contre les inondations

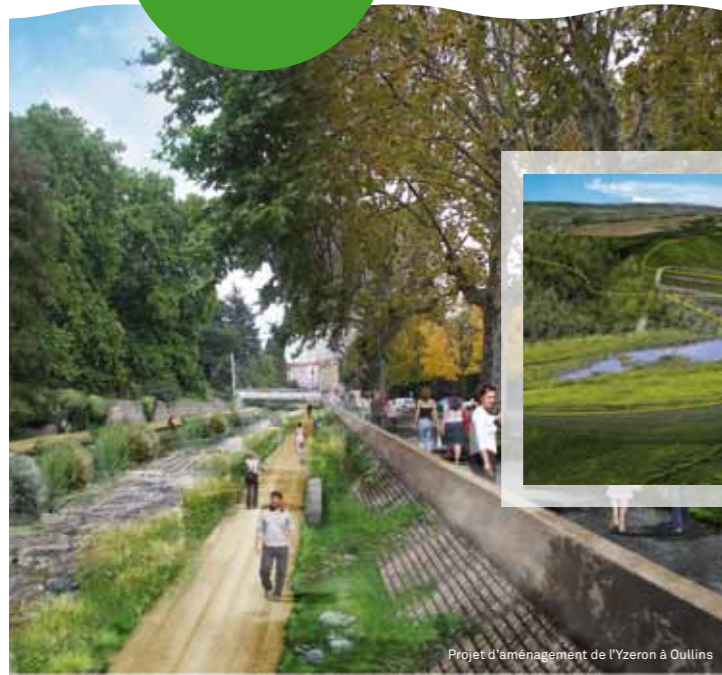
-  Création de retenues sèches
-  Élargissement et restauration de la rivière
-  Aménagement de seuils



Le Syndicat
en actions

3 priorités pour le bassin versant

Lutter contre les inondations



Projet de retenue sèche
de Francheville

Projet d'aménagement de l'Yzeron à Oullins

Mobilisé pour faire face aux dégâts toujours plus importants provoqués par les crues torrentielles de l'Yzeron, qui affectent durement les communes de l'aval, le Syndicat s'est doté d'une stratégie globale, permettant de protéger les populations riveraines contre une crue centennale. Sa mise en œuvre a été engagée dans le cadre du Contrat de rivière 2002-2008.

Création de retenues sèches

Deux retenues sèches, servant à écrêter les crues, sont prévues à Francheville et à Tassin la Demi-Lune. Elles permettront de stocker une crue centennale et de réguler le débit de l'eau à l'aval. Ouvrages techniques, leur réalisation est soumise à des procédures réglementaires complexes. Le Syndicat travaille à assurer la meilleure intégration environnementale et paysagère de ces ouvrages.

Aménagement des cours d'eau

En complément de ces retenues, le lit de l'Yzeron sera élargi sur 4 km à l'aval pour augmenter les capacités d'écoulement. Outre leur rôle sur le plan hydraulique, ces aménagements sont conçus pour redonner une plus grande richesse écologique à la rivière et revaloriser sa place en ville.

Entretenir les cours d'eau au quotidien



Sur le territoire du bassin versant de l'Yzeron, les missions de collecte et de traitement des eaux usées collectives ou individuelles, ou de gestion des eaux pluviales, n'entrent pas dans les missions du Syndicat.

Restaurer la qualité des milieux



Maintenir des milieux aquatiques ouverts, supprimer les espèces végétales invasives ou gérer les embâcles : des actions indispensables pour garantir le bon état écologique et le bon fonctionnement hydraulique des cours d'eau. S'appuyant, entre autre, sur une brigade de rivière mise à disposition par le Conseil général du Rhône, le Syndicat définit et met en œuvre un programme de gestion et d'entretien régulier des cours d'eau. Dans le cadre de ses interventions, il s'attache à perturber le moins possible les milieux naturels en priorisant, par exemple, le débardage au cheval pour l'entretien de la végétation et des berges des rivières.

Afin de rendre aux cours d'eau un fonctionnement plus naturel propice au développement et au maintien d'une faune et d'une flore diversifiées, gages d'une rivière en bonne santé, le Syndicat déploie de multiples interventions : suppression de seuils pour faciliter la remontée des poissons, restauration des habitats aquatiques, confortement des berges avec des techniques de génie végétal.

Le Syndicat a conduit un important projet de restauration des circulations piscicoles : 17 des principaux seuils du bassin versant ont été supprimés ou aménagés depuis 2002.

Agir
ensemble

Une gestion concertée



Parce que la gestion de l'eau est l'affaire de tous, le Syndicat, travaille avec de nombreux partenaires, intervenants et financeurs de la politique de l'eau aux différentes échelles institutionnelles. Il mène également une concertation permanente avec les acteurs de la rivière. Les riverains, les usagers, les associations et organismes professionnels, sont régulièrement consultés, concertés et informés des différentes interventions du Syndicat.

L'organisation du syndicat

- Le **Conseil syndical** est composé de délégués élus par le Conseil municipal de chaque commune adhérente (40 titulaires et autant de suppléants). Il est l'instance décisionnelle.
- Le **Bureau** est composé du président du SAGYRC et de 5 vice-présidents, il est chargé de l'instruction des affaires soumises au sein du Conseil syndical.
- Les **Commissions**, instances d'information et de débat, formulent des avis consultatifs pouvant aboutir à des délibérations. Elles peuvent accueillir des représentants d'association et des usagers des cours d'eau.
 - Commission environnement
 - Commission finances & budget
 - Commission grands travaux hydrauliques
 - Commission concertation suivi du bilan du contrat de rivière & perspectives
- Le **service opérationnel** du SAGYRC est composé de 6 personnes : un ingénieur chargé de mission et directeur, une responsable administrative, trois techniciens de rivière et une assistante administrative, qui œuvrent à la réalisation des objectifs définis par le Conseil syndical.

Un syndicat à la carte

- En 2008, le SAGYRC a révisé ses statuts, pour répondre notamment aux besoins liés à la réalisation des aménagements de lutte contre les inondations. Il s'est ainsi doté d'un certain nombre de compétences obligatoires, auxquelles toutes les communes membres adhèrent, et d'autres dites « optionnelles » auxquelles n'adhèrent que les communes qui en manifestent expressément la volonté et dont le territoire est concerné par les aménagements.

Les compétences obligatoires

- L'élaboration, l'animation, la coordination, le pilotage opérationnel et le bilan de démarches concertées de gestion globale de l'eau.
- L'aménagement piscicole de seuils en rivière.
- L'aménagement et la restauration de berges dégradées, représentant un enjeu écologique.
- L'entretien et la restauration de la végétation rivulaire, du lit et des berges des cours d'eau.
- La restauration d'habitats aquatiques dans le lit des cours d'eau.
- L'amélioration des débits d'étiage.
- La gestion du transport solide des cours d'eau.
- Le suivi de la qualité des milieux aquatiques.



Vous informer

Dans le journal
« Au fil de l'Yzeron »
retrouvez toutes
les informations concernant
le Syndicat de l'Yzeron.
Tous les n° du journal
sont à télécharger
sur le site Internet.

En savoir +

Pour suivre les actions
et les interventions du
Syndicat de l'Yzeron et vous
inscrire gratuitement aux
newsletters thématiques
www.riviere-yzeron.fr

SAGYRC

16 avenue Emile Evellier
BP 45
69290 Grézieu-la-Varenne
tél 04 37 22 11 55
fax 04 37 22 11 54
contact@riviere-yzeron.fr
www.riviere-yzeron.fr

Brindas
Chaponost
Charbonnières-les-Bains
Craponne
Dardilly
Francheville
Grézieu-la-Varenne
La Tour de Salvagny
Lentilly
Marcy l'Étoile
Montromant
Oullins
Pollionnay
Saint-Genis-les-Ollières
Saint-Laurent-de-Vaux
Sainte-Consorce
Sainte-Foy-lès-Lyon
Tassin la Demi-Lune
Vaugneray
Yzeron

LES PARTENAIRES DU SYNDICAT